

# La gouvernance économique mondiale depuis 1975

**Photo 1 p.186 : Réunion du G8 à Deauville en 2011**

**Photo 2 p.187 : Manifestation d'altermondialistes à Paris en 2004**

En 1975, le château de Rambouillet, autour du Président Valéry Giscard d'Estaing réunit le premier sommet du G6 (qui devient G7 dès 1976). C'est la 1<sup>ère</sup> étape de l'établissement d'une gouvernance économique mondiale. En effet la mondialisation a fait naître le besoin de réguler l'économie au niveau global, le niveau national étant peu efficace dans une situation d'interdépendance croissante. La gouvernance désigne la manière de gouverner et sous-entend la recherche d'une bonne façon de gouverner, intégrant les différents acteurs. La notion, traduite des mots anglais *governance* et *governability*, est largement utilisée par les institutions internationales à partir des années 1990. Néanmoins cette «gouvernance économique mondiale» reste assez floue et ses réalisations modestes. On est très loin d'un gouvernement. **En quoi la gouvernance économique mondiale a-t-elle progressé depuis 1975 ? Les progrès réalisés pour construire une gouvernance économique mondiale se sont-ils traduits par une régulation plus efficace de la mondialisation économique ?**

## I – La recherche d'une nouvelle gouvernance économique mondiale depuis 1975

### 1 – Remplacer le système de Bretton Woods

**Doc.1 p.193 : La crise pétrolière**

Qu'exprime cette « une » du journal *L'Express*? Comment peut-on l'expliquer ?

Jusqu'aux années 1960, l'économie mondiale reposait sur le système monétaire mis en place lors de la conférence de Bretton Woods en 1944. Les échanges mondiaux se faisaient en dollar, seule monnaie convertible en or, la valeur des autres monnaies étant fixée par rapport à la devise américaine. Le FMI (fond monétaire international) garantissait la stabilité de ce mécanisme. Depuis 1971, les taux de change des monnaies sont flottants. En effet, unilatéralement, le président américain Richard Nixon décide d'abandonner la convertibilité en or du dollar. Dès lors, les monnaies sont sujettes à davantage de fluctuations et donc d'instabilité. Les Etats peuvent faire varier la valeur de leur monnaie en fonction de leurs intérêts économiques et commerciaux. La crise monétaire se double d'une crise économique du fait du ralentissement de la croissance dans les pays développés. Grâce à l'essor du libre-échange, les multinationales produisent de plus en plus dans les pays en développement à bas salaires et vendent leurs productions dans les pays riches. De plus, du fait de l'augmentation du prix de l'énergie, l'inflation s'accélère dans les pays riches et le chômage y devient massif.

### 2 – La libéralisation des marchés...

**Doc. 2 p.193 : la fondation du G6**

Quel bilan font les grandes puissances de la situation économique en 1975 ?

Au début des années 1970, les pays industrialisés sont confrontés à une profonde récession économique. Pour y répondre, ils choisissent de développer le libre-échange. Le GATT créé en 1947 s'élargit à de nouveaux membres et multiplient les accords permettant la réduction des barrières douanières. En 1975, le G6 réunit pour les ministres des finances des pays industrialisés à Rambouillet pour coordonner les politiques commerciales et monétaires. En 1976, les Etats-Unis imposent la présence du Canada lors du Sommet de Porto Rico : le G7 est ainsi créé. Depuis les années 1990, le G7 s'est ouvert à la Russie d'abord invité permanent puis membre du G8 depuis 1998. Le bilan du G7/G8 est médiocre. Les organismes internationaux ne sont pas devenus plus efficaces. Le GATT qui devient l'OMC en 1995 accélère la mondialisation des échanges. Pour lutter contre la crise et attirer les investissements, certains pays comme le Royaume-Uni, les Etats-Unis choisissent la dérégulation (suppression des contrôles sur les acteurs économiques), réduisent les

impôts et privatisent leurs entreprises publiques. Les mouvements de capitaux ont une totale liberté et l'économie échappe au contrôle gouvernemental.

### **3 - ... au détriment des pays en voie de développement**

**Doc.3 p.193 : l'endettement du Tiers Monde**

**Doc.4 p.193 : le système économique international vu du Sud**

Quelle est la situation des pays en développement au milieu des années 1970 ?

Dès les années 1960, les pays du Sud contestent la domination économique du Nord. En 1964, dans le cadre de l'ONU, ils créent la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) pour faire valoir leurs revendications. En son sein, 77 pays s'organisent et fondent le groupe des 77 qui souhaite un rééquilibrage des échanges Nord/Sud et la mise en place du NOEI (Nouvel Ordre Economique International). Mais du fait de la récession, les pays riches diminuent leur aide au développement. Dans les années 1980, certains pays pauvres ne peuvent plus rembourser les emprunts effectués pour financer leur modernisation. Ils font appel au FMI et à la Banque Mondiale. Les institutions internationales conditionnent cependant l'aide aux pays en difficultés à de sévères mesures de libéralisation : ouverture économique, abandon du contrôle de l'Etat, privatisations, réforme du secteur bancaire... Ces mesures ont un coût social élevé et se traduisent par une hausse importante du chômage et de la pauvreté.

## **II – La quête d'une nouvelle gouvernance face aux nouveaux défis de la mondialisation**

### **1 – De la crise immobilière à la crise financière**

Dossier : la crise des subprimes et ses conséquences

A la fin des années 1990, la FED facilite le crédit en pratiquant des taux d'intérêts très bas. Dans le même temps, banques et compagnies d'assurances américaines proposent des produits financiers complexes et risqués mais à fort rendement (subprimes) qui permettent à de nombreuses familles modestes d'acquiescer leur logement. Mais en 2006 près de 2 millions de foyers américains ne peuvent plus rembourser leurs emprunts et sont menacés de perdre leur maison. En 2007, après des années de spéculation, le marché immobilier américain s'effondre. Les banques et les sociétés d'assurances sont à la tête d'immenses créances immobilières, estimées à 500 milliards de dollars, qui ne pourront jamais être payées. A l'automne 2008, les acteurs financiers américains (Fanny Mae, Freddy Mac), bien que considérés comme trop gros pour s'effondrer (« to big to fail »), sont pourtant en situation de cessation de paiement. Lehman Brothers est la 1<sup>ère</sup> grande banque américaine à faire faillite depuis la crise de 1929. La crise des subprimes américaine contamine l'ensemble de la finance mondiale : en effet, avant 2007 les banques américaines avaient cédé une partie de leurs créances « pourries » à d'autres acteurs financiers mondiaux...

### **2 – Faire face à la crise**

Dossier : les nouveaux équilibres mondiaux

Face à la crise financière, les Etats et les grandes institutions internationales (FMI, UE) interviennent. La recapitalisation des banques évite des faillites et une contraction du crédit. De nombreux pays doivent solliciter l'aide du FMI ou de l'Union Européenne pour sauver leur secteur financier en faillite : Islande, Portugal, Espagne, Italie, Irlande et surtout la Grèce... Cette aide est conditionnée à l'adoption de politiques de rigueur pour réduire les déficits publics que se sont envolés avec des aides accordées aux banques. La crise contribue à l'échelle mondiale à redistribuer les cartes entre les pays développés et les pays émergents. La Chine qui a intégré l'OMC en 2001 s'impose ainsi comme un interlocuteur incontournable et assume de plus en plus un leadership économique mondial. Depuis les années 2000, la Chine est devenu le premier détenteur de dette américaine (bons du Trésor). En 2000, pour tenir compte de ce nouvel équilibre, se réunit pour la première fois le G20 qui rassemble les ministres des finances des pays du G8 ainsi que des principaux pays émergents. Le G20 tend à devenir le principal forum de coopération économique mondial. En février 2015, s'est tenu à Istanbul le G20 avec à l'ordre du jour la dette grecque, le cours du pétrole et des mesures pour relancer la croissance mondiale.

### **3 – L'avenir de la gouvernance économique mondiale**

Dossier : Une gouvernance économique mondiale critiquée

La gouvernance économique mondiale tend à intégrer de nouvelles préoccupations. Les Etats commencent en effet à prendre en compte la protection de l'environnement et la mise en œuvre du développement durable. Sous la pression du GIEC créé en 1988 et de nouveaux acteurs internationaux comme les ONG (Greenpeace), 184 Etats se sont engagés à réduire leurs émissions de GES depuis le Protocole de Kyoto en 1997. Cependant les deux premiers pollueurs mondiaux, la Chine et les Etats-Unis, ne l'ont toujours pas ratifié. De plus, la gouvernance économique mondiale est l'objet d'une contestation croissante de la part de mouvements altermondialistes. C'est le cas par exemple en France du mouvement ATTAC fondé en 1998 qui incite les Etats à adopter une taxe sur les transactions financières mondiales dont le montant servirait au développement des pays du Sud. Ce type de mouvement propose des voies alternatives et organisent un Forum Social Mondial (FSM) depuis 2001. Surtout les puissances émergentes entendent défendre leurs intérêts particuliers pour soutenir leur industrialisation et leur croissance.

#### **Conclusion :**

Le début des années 1970 marque la fin de la croissance des Trente Glorieuses. Face à la crise, les pays développés du Nord se sont engagés dans des politiques de libéralisation des échanges et de dérégulation des marchés financiers. La crise de 2008-2009 a conduit les pays développés à s'endetter considérablement pour éviter un effondrement de leurs économies. Elle conduit également à une réorientation de la gouvernance économique mondiale pour tenir compte des nouveaux équilibres internationaux (pays émergents) et de nouvelles préoccupations (enjeux sociaux et enjeux environnementaux) auxquels le monde est confronté.